

FERDINAND BUISSON — VICTOR BÉRARD
PAUL PAINLEVÉ — SÉVERINE

*Pour l'Arménie
Indépendante*

—
Prix : **2** francs
—

PARIS

LIGUE DES DROITS DE L'HOMME ET DU CITOYEN
10, Rue de l'Université

—
1920

LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME

a organisé le 26 Février 1920

AU PALAIS DE LA MUTUALITE

UNE GRANDE RÉUNION

en faveur

de

L'ARMÉNIE INDÉPENDANTE

sous la Présidence de

M. Ferdinand BUISSON

Député

Président de la Ligue

Orateurs :

MM. FERDINAND BUISSON.

VICTOR BÉRARD, Sénateur.

PAUL PAINLEVÉ, Député.

M^{me} SÉVERINE.

Au début de la séance,
MM. FERDINAND HÉROLD,
Vice-président
et HENRI GUERNUT,
Secrétaire général de la Ligue,
ont donné lecture des lettres suivantes,
que nous publions dans l'ordre
de leur arrivée :

Lettre de M. Destrée

Ministre de l'Instruction publique (Belgique)

Mon cher Président,

Si je n'étais retenu par mille tâches urgentes que je ne puis délaissier, j'aurais assisté avec empressement au meeting dont vous avez pris l'initiative en faveur des Arméniens. Nul peuple n'est plus digne de notre sympathie. La haute qualité de sa civilisation, ses incroyables souffrances, ses vieilles luttes pour la liberté rendent la race arménienne chère à tout homme de cœur.

Dans le conflit des intérêts nationaux excités par la guerre et ses conséquences, l'Arménie trouvera-t-elle enfin les satisfactions que nous voudrions pour elle, en compensation de tant de larmes et de sang? Je l'espère, sans en être certain.

De plus en plus, nous voyons les questions internationales se régler par des considérations où le sentiment et la justice n'ont rien à voir. Mais c'est précisément pour cela qu'il est utile que l'opinion publique essaye de se faire entendre; c'est précisément pour cela que votre meeting est utile et que je lui souhaite plein succès.

Croyez, mon cher Président, à mes sentiments très dévoués.

DESTRÉE,

*Ministre de l'Instruction publique,
à Bruxelles.*

Lettre de Lord Gladstone
Membre de la Chambre des Lords

4, Cleveland Square — St James.

Monsieur le Président,

Pendant des centaines d'années, la nation arménienne a soutenu une noble lutte pour la liberté, et le temps est enfin venu d'aller à son secours pour le développement de son industrie et pour lui assurer le libre exercice de sa religion.

Comme marque de grande sympathie pour elle dans ses terribles épreuves, je désire que la nation française lui tende une main amie et secourable.

Je suis, cher Monsieur, votre dévoué serviteur.

GLADSTONE.

Le 2 février 1920.



Lettre de M. Méda
Membre du Parlement italien, ancien ministre

Rome, le 4 février 1920.

Illustre Monsieur,

Veillez joindre ma cordiale adhésion à la réunion du 26 courant pour exprimer une fois de plus la sympathie du monde civilisé pour la cause arménienne.

Il est certainement douloureux que cette nation malheureuse et opprimée n'ait pas encore obtenu la reconnaissance de ses droits, alors que, pour sa

propre part, elle n'a point ménagé tous les efforts qui pouvaient lui procurer un titre de considération de la part des Alliés.

Et je renouvelle bien volontiers le vœu pour que l'indépendance tant désirée et méritée lui soit restituée et garantie le plus tôt possible par respect des principes de justice internationale et dans l'intérêt de la paix et de la civilisation humaine.

Je suis, Monsieur le Président, votre tout dévoué.

MEDA.



Lettre de M. Aneurin Williams
Membre de la Chambre des Communes
Président du British-Armenia Committée

14 février 1920.

Cher Monsieur Buisson,

Je vous suis reconnaissant de m'avoir fait connaître le meeting en faveur de l'Arménie du 26 février et de m'avoir procuré l'occasion de joindre ma voix à celles des distingués Français qui vont y prendre part.

Le sort de l'Arménie subit une grande crise, et il dépend de la France et de l'Angleterre, presque seules, de décider si cette race douloureusement éprouvée, aura un avenir de liberté, de paix et de progrès ou bien si elle sera de nouveau mise sous la tyrannie du gouvernement turc.

Je ne puis douter que nos deux nations qui ont

établi la liberté pour elles-mêmes et qui ont tant fait pour la liberté des autres dans le monde entier, ne se lèvent aussi pour la noblesse de ce but. Il ne s'agit pas de savoir si une petite nation, perdue dans les montagnes du Levant, doit vivre ou périr, mais plutôt si les deux démocraties de l'Europe occidentale voudront faire leur devoir.

Si elles y manquent, ce sera la cause de l'humanité qui en souffrira, car toute mesure entre le bien et le mal sera annihilée.

Sincèrement à vous.

ANEURIN WILLIAMS.



Lettre de M. Emile Vandervelde
Ministre de la Justice (Belgique)

Bruxelles, le 13 février 1920.

Mon cher Président,

J'aurai le profond regret de n'être pas à vos côtés, le 26 février, pour fêter et honorer la République arménienne.

Au milieu des difficultés et des épreuves de l'heure présente, ce nous est une grande joie de voir se réaliser, en cette terre lointaine, une parcelle de notre idéal.

Vous souvenez-vous du temps où, à Paris, à Bruxelles, avec Jaurès, avec Pressensé, nous élévisions, contre les massacres d'Arménie, une protestation qui semblait sans espoir ?

D'autres massacres ont suivi et l'on pouvait se demander s'il y aurait encore assez d'Arméniens pour refaire un peuple.

Il survit cependant. Il forme désormais une unité nationale. Il a vu reconnaître, en principe tout au moins, son droit de disposer de lui-même.

Ce qui reste à régler n'est plus qu'une question de frontières.

Puisse-t-elle être résolue, dans un esprit de justice intégrale.

Quel peuple a, autant que les Arméniens, le droit de dire : Debout nos morts !

Avec Bryce et les nobles Anglais qui, le 20 janvier dernier, adressaient à leur gouvernement leur mémoire en faveur de l'Arménie, nous devons demander que les districts où ont eu lieu les massacres soient reconstitués sur le pied d'avant-guerre, que l'on ajoute les morts aux Arméniens vivants, que l'on n'accorde pas une prime monstrueuse à la politique de transformer, par le moyen de massacres, une majorité en minorité.

Il ne faut pas oublier au surplus que des centaines de milliers d'exilés, aux Etats-Unis ou ailleurs, n'attendent que la constitution définitive de l'Arménie pour rentrer dans leurs foyers.

C'est défendre les droits de l'homme que de les y aider.

Je suis, mon cher Président, bien cordialement vôtre.

E. VANDERVELDE.

Lettre de Miss Emily J. Robinson

*Secrétaire honoraire de l'Armenian Red Cross
and Refugies Fund*

London, le 14 février 1920.

Monsieur,

C'est avec un grand plaisir que je prends ma plume pour profiter de l'aimable invitation que vous m'avez adressée, d'écrire une lettre que l'on pourra lire à votre manifestation en l'honneur de l'Arménie le 26 de ce mois.

C'est un honneur pour moi que de parler, au nom de mes compatriotes, aux amis Français de l'Arménie réunis à Paris. Si les amis de l'Arménie étaient partout en rapport et s'ils étaient aussi d'accord, la question arménienne trouverait bientôt sa solution.

Parmi les esprits distingués en Angleterre, qui aiment la justice et qui ont étudié l'histoire et surtout la politique du dernier siècle, il n'y en a pas un seul qui ne se réjouisse aujourd'hui de voir l'indépendance de la République arménienne, reconnue enfin par la Conférence de la Paix. Cependant l'indépendance n'est pas tout. Ce n'est que le commencement de ce que le monde civilisé du vingtième siècle doit au peuple arménien. On est stupéfait de se rappeler seulement quel martyre ce peuple a supporté à travers les siècles. On est rempli de honte en songeant que les « Grandes Puissances » ont permis à la Turquie de continuer jusqu'à l'heure présente ces injustices et ces horreurs. La nation arménienne a su les souffrir d'une façon qui nous remplit

tous de la plus grande admiration pour cette force morale et spirituelle qui luit à l'Orient comme une grande et brillante étoile et qui nous donne l'exemple le plus pur du vrai christianisme.

Pendant la guerre, les fils de l'Arménie ont tout sacrifié en épousant la cause des Alliés. Des généraux français, anglais et russes ont attesté la bravoure et la fidélité de leurs soldats arméniens. Qu'est-ce que les Alliés feront pour les récompenser ? L'Etat de misère des 400.000 réfugiés arméniens en Transcaucasie aujourd'hui est un scandale.

Au mois de mai 1876, M. Moulin, le consul français et M. Abbot, le consul allemand à Constantinople, ont été assassinés par les Turcs et le gouvernement du Sultan a été obligé de payer la somme de 35.000 livres sterling aux familles des Consuls assassinés. Depuis lors, tout un million d'Arméniens ont été assassinés dans la Turquie. Or, comme aux yeux de Dieu la vie d'un Arménien vaut autant que celle d'un Français ou d'un Allemand, la récompense de l'Arménie doit être la restitution complète, non pas seulement de ses terres, de ses églises et de ses foyers, mais aussi le rétablissement financier de toutes ses affaires économiques. Le gouvernement du Sultan doit tout payer.

La nouvelle vient d'arriver du massacre de 20.000 Arméniens par les Turcs en Cilicie. En vérité, cela glace le sang !

Où est la justice que l'on a promise pour les nations opprimées, dont l'Arménie est la première ? Je conjure nos amis français ou de proté-

ger ces pauvres gens contre ces assassins ou de leur fournir des armes pour qu'ils puissent protéger leurs femmes et leurs enfants.

De la part des amis de l'Arménie en Angleterre, j'ai l'honneur de vous exprimer notre plus vive sympathie et de vous assurer de nos meilleurs espoirs pour le succès de votre manifestation en l'honneur de l'Arménie.

Je vous salue.

EMILY J. ROBINSON.



Lettre de Monseigneur le Cardinal Mercier
Archevêque de Malines

Malines, 16 février 1920.

Monsieur le Président,

De grand cœur, je me joins à la *Ligue Française des Droits de l'Homme et du Citoyen* pour acclamer avec elle la vaillante nation arménienne et lui adresser l'hommage de mon respect et de ma sympathie.

Son martyr devait, dans la pensée de ses bourreaux, exterminer ce peuple fidèle à ses traditions religieuses et patriotiques.

Par centaines de mille, ses enfants furent massacrés ; ses villes et ses villages réduits en cendres ; le monde en frémit d'horreur ; mais la vo-

lonté qu'avait l'Arménie de vivre a glorieusement triomphé des pires violences.

L'heure semble venue pour les Alliés, après qu'ils l'ont fait surgir du tombeau où la cruauté de ses oppresseurs l'avait fait descendre, de l'aider à s'organiser selon la loi de ses aspirations de peuple libre, jaloux de ses droits.

Je forme le vœu qu'ils le veuillent, et demande à Dieu, pour l'honneur de l'humanité, de bénir leurs généreux efforts.

Agréez, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

CARDINAL MERCIER.



Lettre de Lord Bryce

Membre de la Chambre des Lords

*Ancien ministre, ancien ambassadeur
à Washington*

Le 16 février 1920.

Mon cher Président,

Les amis anglais de l'Arménie se réjouissent en apprenant que votre *Ligue*, constante dans son dévouement à la liberté et l'humanité, est sur le point d'exprimer les sympathies de la France à un peuple ancien qui, sous une cruelle et sauvage tyrannie, a subi un long martyre et qui voit approcher l'aurore d'un jour meilleur.

Fidèle à ses nobles traditions, la nation arménienne a enduré des souffrances pendant des siècles avec une courageuse ténacité jamais égalée

dans l'histoire. Nous espérons avec vous que ce courage sera enfin récompensé.

Terriblement réduit en nombre par les abominables massacres perpétrés par Abdul-Hamid en 1895 et 1896 et par le carnage encore plus terrible et plus étendu, où près de la moitié de sa population fut déportée, dans le courant de 1915, par le comité Jeune-Turc « Union et Progrès », la nation arménienne a néanmoins de solides bases d'espairs pour l'avenir si on lui donne les occasions auxquelles elle a droit. Elle est la plus intelligente, la plus industrielle et la plus instruite parmi les peuples qui habitent le Levant ; c'est une race prolifique qui réparera bien vite ses pertes.

Un devoir s'impose à la France et à l'Angleterre par la vaillance de ces Arméniens qui combattirent dans les armées alliées et auxquels la liberté arménienne fut promise en retour. Nous nous associons à vous avec joie, demandant que toute l'Arménie soit délivrée à jamais de tout vestige de la domination turque.

Nous croyons fermement que la partie de l'Arménie et la Cilicie qui doivent (quoi qu'il arrive), par mandat de la Société des Nations, être assistées et dirigées par la main secourable de la France, seront soutenues par la sympathie du peuple français ; pendant que la partie qui obtiendra son entière indépendance politique comme République arménienne entrera dans les voies du progrès constant.

Puisse cette jeune République, soutenue par

l'amitié de la France et de l'Angleterre, se montrer digne de ses ancêtres héroïques ! Puisse-t-elle, aimant autant la liberté que l'ordre, créer de nouveau dans son territoire dévasté une civilisation qui lui assurera la paix et la prospérité.

J'ai l'honneur, Monsieur le Président, avec ma haute considération, d'être votre très dévoué

BRYCE.



Lettre de M. Luigi Luzzatti

Membre du Parlement italien, ancien ministre

Le 15 février 1920.

Le jour même où j'ai reçu votre lettre je vous ai envoyé mon discours qui, à la Chambre des Députés, a déterminé un ordre du jour en faveur des Arméniens voté à l'unanimité et a mis la cause de ces protomartyrs de la civilisation sous la protection de la Conférence de Paris.

Aujourd'hui à une interpellation adressée au Gouvernement italien et signée par moi et par les autres chefs de la Chambre, le Gouvernement a répondu que la Conférence avait reconnu l'indépendance des Arméniens et que l'Italie avait accepté immédiatement cette indépendance.

Nous devons veiller à Rome, à Paris et à Londres, si nous voulons établir en son intégrité l'ancienne et glorieuse Arménie.

Luigi LUZZATTI.

Dépêche de M. Gérard

*Ancien ambassadeur des Etats-Unis à Berlin,
président du Comité Américain pour l'Indépen-
dance de l'Arménie.*

Monsieur Ferdinand Buisson,

Vous rendrez un réel service à la France et à la cause de la civilisation en faisant entendre au noble peuple français cette grave vérité: que si les mesures de démembrement élaborées entraînent en voie d'exécution, l'amitié traditionnelle de l'Amérique pour la France subirait certainement des changements radicaux.

GERARD.



Lettre de M. Lucas Nacos

Député au Parlement Grec

La *Ligue des Droits de l'Homme*, en organisant une manifestation en l'honneur du peuple martyr de l'Arménie, rend hommage aux sentiments les plus élémentaires de l'humanité et de la justice.

Les Gouvernements des Grandes Puissances, qui se posaient cependant en défenseurs de ces sentiments, les ont outragés pendant un demi-siècle par leur politique envers l'Arménie.

En effet, quand on pense à ce marché honteux auquel les Gouvernements de l'Europe, influencés par un capitalisme vorace et féroce qui gouverne

cependant le monde, se sont livrés ; quand on pense à ce rachat de leur indifférence devant les massacres en masse des Arméniens et des Grecs, par des profits et des concessions au capital nourri du sang et des sanglots des autres, l'indignation et la honte troublent la raison.

Pour nous, Grecs, frères en esclavage des Arméniens, qui avons trouvé plusieurs fois la mort dans le même tombeau, nous, témoins de leurs martyrs, et qui, en maintes circonstances, avons, l'arme en main, été leurs défenseurs contre les bandes organisées des massacreurs, pour nous, Grecs, la libération de l'Arménie c'est un peu notre libération.

La libération de l'Arménie ! Voilà une honte de moins dans le monde !

Lucas NACOS.



Lettre de M. Alfredo Galletti
de l'Université royale de Pologne

Rome, le 20 février 1920.

Monsieur,

L'Arménie a depuis des siècles, d'après moi, le droit d'avoir avec elle et pour elle la pensée et le cœur de tous ceux qui admirent la foi, la ténacité, l'héroïsme moral, la capacité de se vouer à une idée et de mourir pour elle ; de tous ceux qui croient en la dignité de l'esprit humain.

Pour mon compte, j'ai cherché, toutes les fois

que j'en ai eu l'occasion, à rappeler à mes compatriotes la grande dette que la civilisation occidentale a envers le peuple intrépide et fidèle qui lui servit si longtemps de rempart contre l'Asie, et émergea du flot barbare, toujours plus fortement dévoué à la tradition chrétienne et à la culture européenne.

En regrettant de ne pas pouvoir prendre part en personne, le 26 février, à la manifestation en l'honneur de l'Arménie, organisée par la *Ligue des Droits de l'Homme*, de Paris, je vous prie, illustre Président, de bien vouloir vous faire l'interprète de mon adhésion cordiale, et de ma profonde sympathie pour la cause de la nation arménienne.

Alfredo GALLETTI.



Lettre de M. Léopold Favre

*Président du Comité central des Comités Suisses
amis des Arméniens*

Genève, le 24 février 1920.

Monsieur le Président,

La *Ligue des Droits de l'Homme* se devait à elle-même de prendre en mains, à ce moment décisif, la cause du peuple arménien, victime séculaire d'une situation dont il n'est pas responsable et je suis très honoré que vous ayez bien voulu m'appeler à faire entendre ma voix ce soir.

Les Arméniens ont eü la dangereuse mission

d'occuper le point stratégique le plus important de la route qui conduit d'Asie en Europe, la forteresse centrale dont la possession assure aux envahisseurs asiatiques l'accès aux riches contrées de l'Asie Mineure et à la Méditerranée. Cette situation explique leur histoire.

Très intelligents, épris du progrès, ils ont été le premier peuple qui ait adopté le christianisme; ils ont développé une civilisation admirable; toutes les recherches de l'esprit, tous les arts et particulièrement l'architecture ont fleuri chez ce peuple et il les a propagés au loin jusqu'au moment où des invasions successives, venues de l'Est, l'ont soumis à des conquérants avec lesquels il n'avait aucune idée commune ni en religion, ni en morale, ni en droit, ni en art.

Dès lors, il a pendant des siècles maintenu son individualité, fidèle aux glorieux souvenirs de son passé, conservant sa foi et son organisation religieuse et aussi la fierté de sa supériorité intellectuelle dont ses conquérants mêmes étaient forcés de faire usage; il a multiplié ses écoles, il a cultivé, au plus profond de son cœur, le sentiment de la valeur de l'âme humaine, et des droits de la famille, de l'individu et du citoyen.

C'est pourquoi il a assisté en frémissant au réveil et à la libération des nationalités chrétiennes qui, successivement, en Europe, échappaient au même joug qui l'opprimait lui-même. Sans doute, il a commis des imprudences et des fautes dont il a été la première victime, mais parmi les peuples qui ont renversé des tyrannies ou des abus séculaires, le-

quel n'a pas aussi à se faire des reproches de ce genre ?

Il est certain qu'aucun peuple n'a eu à payer son indépendance d'un prix aussi élevé et aussi terrible que le peuple arménien.

Déjà en 1878 sa misère était telle que l'Europe se devait à elle-même de le prendre sous sa protection et cependant dès lors!... les dates sanglantes de 1894 à 1896, celle de 1909 apportant une immense déception après les grands espoirs de 1908 et surtout les années de 1915 à 1920 sont inscrites en lettres de sang et de feu dans les annales arméniennes.

Pendant ces dernières années de massacres, les Arméniens ont abondamment prouvé leur endurance, leur bravoure et leur fidélité à la cause du droit et de la liberté. Soldats réguliers dans l'armée russe ou organisés en corps de volontaires ; — assiégés dans la ville de Van où sur le Moussa Dagh de Syrie ; — vaillantes troupes de la jeune République du Caucase qui se battaient héroïquement alors que leurs voisins les abandonnaient ou se tournaient contre eux ; — luttant à l'appel d'Aharonian sous les ordres de Nazarbekian, d'Antranik, de Dro et d'autres ; — félicités pour leur valeur par le général Allenhy ; — volontaires versant leur sang sur les champs de bataille de France ; — ils ont donné des gages innombrables à la cause de la liberté du monde et à celle de la libération de leur patrie.

Et dès longtemps, lorsqu'on parcourait le pays, que de jeunes hommes on rencontrait jusque dans

les vallées les plus reculées, artisans, agriculteurs, ou éducateurs de la jeunesse dans les écoles, qui étaient prêts à tout sacrifier pour l'avenir et la grandeur de l'Arménie !

Ceux-là sont tombés héroïquement.

Et voici le moment suprême ! Quelques traits de plume vont décider si le peuple arménien va être admis dans la grande famille des peuples libres et appelé à jouer en Orient le rôle civilisateur pour lequel il est qualifié.

Je suis certain d'être l'interprète d'un sentiment qui est très général chez mes compatriotes, dans tous les milieux, populaires et intellectuels, en exprimant l'espoir que, dès maintenant, des territoires séparés seront assignés à deux races qui, n'ayant jamais pu cohabiter, le pourront moins que jamais maintenant qu'une Arménie sera créée, indépendante, pouvant se suffire à elle-même, qu'elle recevra toute l'aide nécessaire pour se relever de ses ruines et que la paix sera ainsi rendue à des régions qui pourraient être les plus belles de la terre et qui, depuis des siècles, en sont les plus misérables.

Léopold FAVRE.



Lettre de M. Denys Cochin

Ancien ministre d'Etat

Paris, le 24 février 1920.

Je ne puis venir jeudi, mais je salue la renaissance de l'Arménie. Votre antique patrie, écrasée pendant des siècles par l'invasion turque,

est comptée maintenant au nombre des pays libres. La République Arménienne existe. Ses frontières sont trop étroites; et de barbares rancunes la menacent. Je n'ai garde de l'oublier, mais je crois toutes les espérances permises et l'empire turc est condamné. Laissez-moi, après tant de paroles d'indignation et de douleur, acclamer enfin : Vive la République Arménienne, comme j'aurais acclamé en 1828 la Grèce ressuscitée.

Denys COCHIN.

P.-S. — J'allais envoyer cette lettre, quand je reçois de vous l'effroyable dépêche du 24 février; massacres à Marash; Mersine menacée; Mersine porte de la Cilicie! Ce serait une insulte à la France.

D. C.



Lettre de M. Benjamin Vallotton

Homme de lettres

23 février 1920.

A Monsieur Buisson

Président de la *Ligue des Droits de l'Homme*
Paris.

Etudier l'histoire de l'Arménie, c'est rêver un cauchemar. Quand on ferme des livres de centaines de pages où reviennent sans cesse les descriptions de massacres dont aucune ne ressemble à une autre tant est ingénieuse la cruauté des assassins, il semble qu'une odeur de sang vous écœure.

Il n'est pas exagéré de dire que, durant quinze siècles l'histoire de l'Arménie est faite d'incendies,

de tortures, de viols, de têtes coupées, de boucheries dont les victimes se comptent par milliers... D'autres que les Arméniens auraient abandonné le sol natal. Eux, avec une indomptable énergie, un espoir toujours trompé et toujours renaissant, ils ont recommencé, si bien qu'on peut citer des villages rétablis plus de cinquante fois au cours des siècles !

Un témoin des massacres de 1915, miraculeusement échappé, mais grièvement blessé, qui achève de mourir dans une ville d'Europe, nous disait avec un accent d'effroi, et dans les yeux une vision d'horreur qu'il est impossible de traduire par des mots : « Nous avons marché pendant des jours et des jours, insultés, fouettés... Épuisés, des femmes, des enfants tombaient. Nous marchions sur des cadavres. Une jeune fille devenue folle riait aux éclats... Les vers grouillaient dans nos blessures. Nous les enlevions par poignées. *Après ça, l'enfer sera bien doux.* »

Les Arméniens avaient le droit d'espérer, nous dirons même d'exiger, que la victoire des Alliés pour lesquels, ils se sont battus soit aussi leur victoire. Hélas ! de louches financiers, des hommes de lettres dévoyés plaident actuellement en faveur des assassins qui poursuivent l'extermination de la race arménienne.

De la lutte des Alliés contre les peuples de proie, la Belgique, la Pologne, la Serbie, la Roumanie, la Tchéco-Slovaquie, d'autres pays encore sont sortis libres. L'Arménie demeurera-t-elle seule, par la voix de rares survivants traqués, à jeter son cri d'appel : Justice ! Justice !

Il n'est pas possible que ce cri ne soit pas entendu, qu'il ne remue pas les cœurs. Ceux qui ont écrit sur leurs drapeaux ce mot de *justice*, par lequel ils ont vaincu, en sont à la fois les chevaliers et les prisonniers. Ils doivent entendre l'appel du noble pays outragé sans quoi ils renieraient leurs plus belles traditions, renonceraient à la force qui les a rendus vainqueurs.

L'Arménie doit être protégée. Elle doit être arrachée aux griffes du tigre. Elle doit être libre. Cette liberté, de combien de souffrances, d'agonies monstrueuses, elle l'a payée et mille fois méritée!

Justice! Justice!... Quel est l'homme digne de ce nom qui pourrait ne pas répondre?... S'il s'y refusait, une malédiction pèserait sur lui.

Oui, l'Arménie doit être libre!

BENJAMIN VALLOTTON.



Lettre de M. Take Jonesco

Président du Conseil de Roumanie

Cher Monsieur,

J'ai beaucoup regretté que votre lettre du 28 janvier, répétée le 11 février par le secrétaire général, me soit parvenue trop tard pour que je puisse y répondre avant le 26 février.

Je le regrette d'autant plus que je considère les droits du peuple arménien comme sacrés. Une race qui a persisté dans les conditions effroyables aux-

quelles elle a été soumise, un peuple qui a su vaincre par la supériorité intellectuelle, la tragédie de l'histoire, une nation qui a passé par les épreuves des massacres continuels et d'une cruauté sans exemple, a des droits que le monde ne peut pas ignorer.

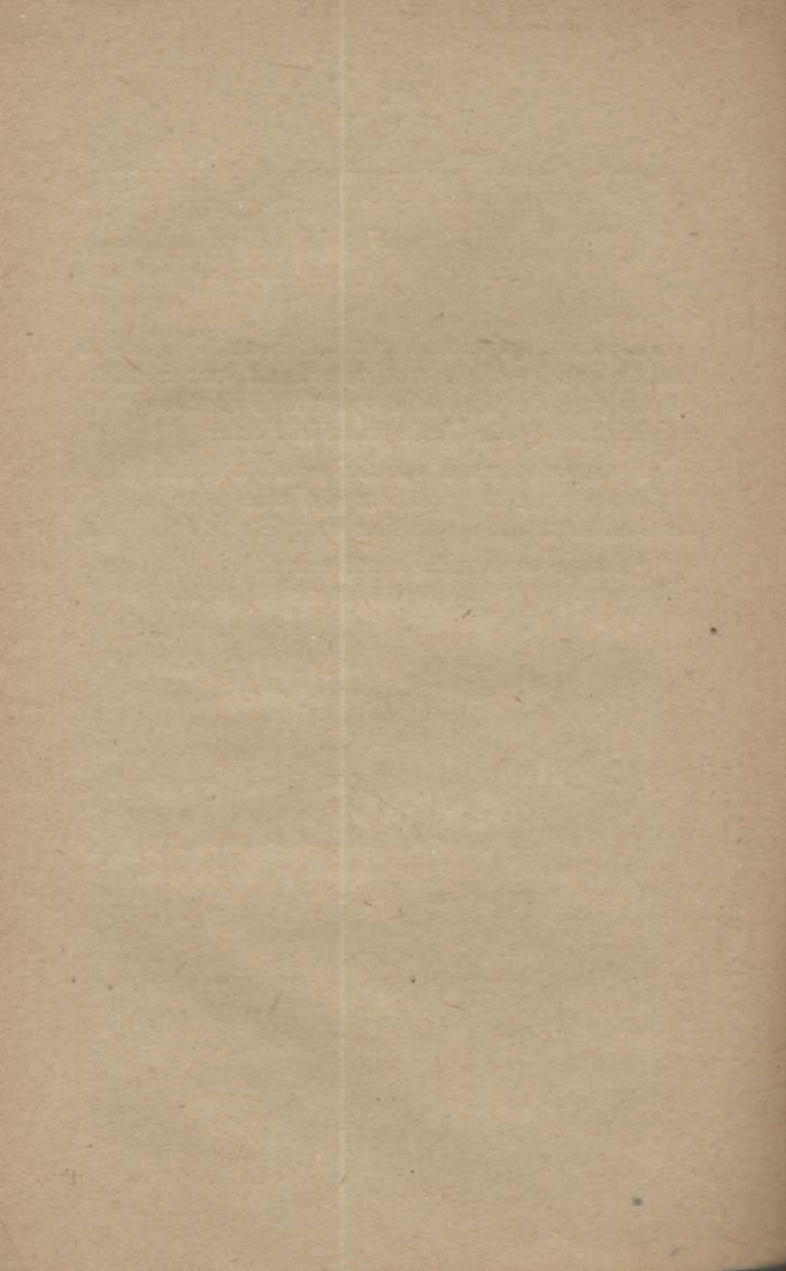
L'objection qu'on fait aux Arméniens, l'objection brutale que les massacres ont réduit leur nombre, est un titre de plus à la sympathie de tous ceux qui estiment que le Droit prime la Force.

Le peuple roumain qui, lui aussi, a connu jadis les horreurs de l'oppression, souhaite pour le peuple arménien une réparation complète et éclatante.

Agréez, je vous prie, l'assurance de toute ma considération.

TAKÉ JONESCO.





ALLOCUTION
DE
M. FERDINAND BUISSON
Député
Président de la *Ligue*

Mesdames, Citoyens,

Ce n'est pas la première fois que la *Ligue des Droits de l'Homme* convie le public à une réunion dont l'objet est de faire connaître une grande cause, un grand peuple, un grand devoir.

Il y a une sorte de tradition très honorable et très honorée dans notre *Ligue* : c'est d'avoir été, dès la première heure, fidèle jusqu'au dévouement le plus entier à la cause arménienne, à une époque où l'on pouvait concevoir toutes sortes de doutes qui ne sont plus possibles, à une époque où d'ailleurs l'ignorance était beaucoup plus grande encore qu'aujourd'hui s'il se peut.

A ce moment, l'homme dont le nom est resté entouré d'un respect unanime, Francis de Pressensé, a pris en mains la cause des Arméniens, et l'on peut bien dire que, jusqu'à son dernier jour, il a prouvé son dévouement à cette cause par les paroles, par les écrits, par les articles, par les réunions, par les réponses pleines d'ardeur et de pas-

sion dans lesquelles il a conspué les hypocrisies européennes, par tous les moyens que son grand talent et son cœur plus grand encore lui permettaient d'employer ; il a été le défenseur et l'apôtre de l'Arménie : c'est cette tradition que nous continuons.

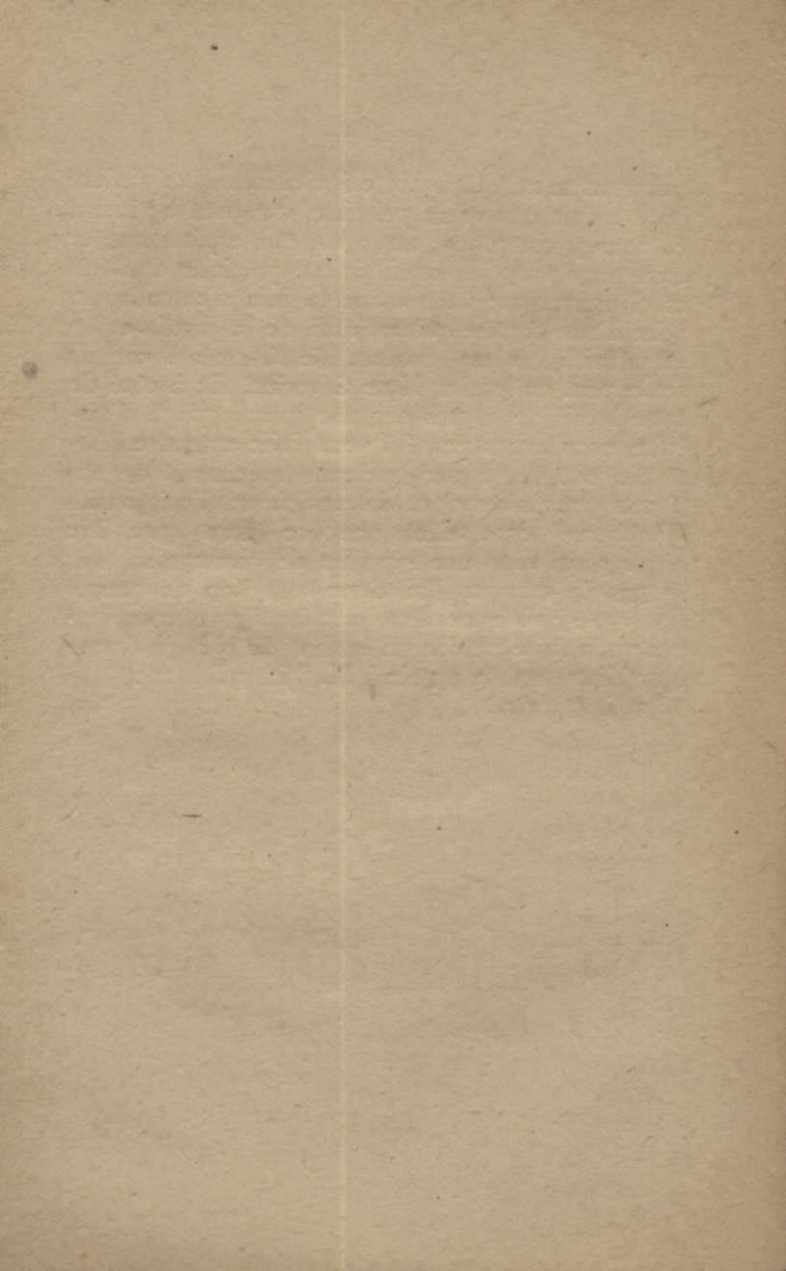
Aujourd'hui encore, hélas ! il est permis de s'en affliger ; aujourd'hui encore, il faudra redire en partie les mêmes choses ; il faudra peut-être en parler avec un accent de tristesse de plus, car nous avions conçu de grandes espérances, de trop grandes espérances, puisqu'on nous les reproche presque maintenant, et que l'on nous conseille déjà de revenir aux vieilles méthodes. Nous avions, paraît-il, trop présumé du monde en supposant qu'il était prêt à adopter la Société des Nations.

Oui, c'est à une heure qui est déjà presque celle du scepticisme, c'est tout au moins à une heure de doute et d'hésitation où les velléités de réaction s'accroissent à l'intérieur comme au dehors, c'est à cette heure-là que nous recommençons à parler de l'Arménie.

Vous allez entendre, Mesdames, Citoyens, des hommes tout à fait compétents pour vous en parler. Le conférencier qui a bien voulu se charger d'être l'introducteur général de la question auprès de vous n'est autre que M. Victor Bérard, le sénateur, l'écrivain, le penseur, le courageux publiciste dont tous connaissent et respectent la droiture de pensée. C'est un maître digne d'être écouté, plus digne encore d'être suivi dans ses conseils. (*Applaudissements.*) Avec lui, nous espérons que quelques-uns de ceux à qui nous avons fait appel

pourront se rendre à notre invitation. M. Painlevé nous a fait espérer sa présence pour tout à l'heure, et nous y comptons; nous voulons espérer que ce sera pour vous un complément précieux d'intérêt et d'instruction; vous aurez la joie d'entendre la voix d'une femme qui, au nom de la justice et de l'humanité, vous parlera de l'Arménie comme seule peut en parler Mme Séverine. Et à côté de cette leçon de choses sur une grande page d'histoire, nous avons pensé à vous faire entendre l'Arménie elle-même par quelques spécimens de ses chants populaires dont la fraîcheur, l'originalité pénétrante est telle que ce sera peut-être aussi pour vous une manière de communier avec le peuple martyr. J'ai donc tout lieu de penser que cette soirée ne sera pas inutile, et pour ne pas vous faire perdre un instant de plus je donne immédiatement la parole à M. Victor Bérard. (*Applaudissements.*)





DISCOURS
DE
M. VICTOR BÉRARD
Sénateur

L'Arménie se met au service
de l'Entente

Au commencement du mois d'août 1914, deux jours après la déclaration de guerre, les délégués de ceux qu'on appelait les révolutionnaires arméniens vinrent me trouver et me dire : « Vous êtes
« notre ami depuis vingt ans. Nous vous char-
« geons d'aller trouver les Gouvernements de l'En-
« tente, y compris le Gouvernement russe repré-
« senté par son ambassadeur à Paris, et de leur
« dire : Nous, Arméniens, nous considérons que
« la cause de la Justice est du côté des Alliés ;
« nous marcherons avec eux jusqu'au bout sans
« rien demander à personne ; pour une fois que
« le sang des Arméniens servira à autre chose
« qu'aux massacres, nous nous considérerons com-
« me assez récompensés si, véritablement, vous avez
« la Victoire ».

Ce fut avec ce mandat que je me rendis d'abord auprès du Gouvernement français qui comprit sans peine ce langage, puis auprès de l'ambassadeur russe, avec lequel j'avais les relations les plus courtoises, bien que, d'ordinaire, nous nous traitions de

réactionnaire et d'anarchiste, et j'expliquai à l'ambassadeur du Tsar quel était le mandat dont l'Arménie m'avait chargé, mandat très simple :
« Nous, Arméniens nous ferons tout ce que vous,
« Gouvernement du Tsar, vous voudrez ; nous don-
« nerons tout ce que vous nous demanderez, sous
« la forme que vous voudrez. Vous, Russes et vos
« Alliés de l'Entente, si vous voulez une armée ar-
« ménienne levée par nous, armée par nous, entre-
« tenue par nous, Arméniens, vous l'aurez tout
« de suite, car nous avons derrière nous les Ar-
« ménien's de l'univers et le propre d'un Armé-
« nien, qu'il soit à Londres ou à New-York, c'est
« de penser que sa fortune appartient d'abord
« à sa nation.

« Si donc vous le voulez, vous, Gouverne-
« ment russe, c'est nous, peuple arménien, qui lè-
« verons notre armée, qui l'entretiendrons ; vous
« l'enverrez ensuite où vous voudrez, pourvu que ce
« soit au service de l'Entente. Si vous préférez
« que nous servions dans vos rangs à vous, Rus-
« ses, en portant l'uniforme russe, mais que nous
« fassions les frais de la campagne, nous le ferons
« encore. Et si vous croyez enfin qu'il vous suffise
« que nous donnions nos hommes et notre sang et
« que vous ayez, vous, la charge financière et la
« conduite militaire, nous sommes encore à votre
« service. Commandez et nous obéirons. »

Et comme l'Ambassadeur du Tsar, un peu étonné d'une pareille proposition, me répondait :
« Vous êtes bien sûr de ce que vous me dites ? » ;
comme je lui disais que, dans mon cœur, depuis
25 ans, j'avais eu la preuve quotidienne que la pa-

role d'un Arménien est une parole sacrée, et que je me présentais à lui, non pas avec le mandat de quelques représentants du peuple, mais avec cette volonté constante de tout un peuple qui vaut bien la signature des diplomates (*Rives*), l'Ambassadeur russe reprit : « Qu'est-ce que vous nous de-
« mandez au nom des Arméniens pour ce sacri-
« fice ? » « Rien, M. l'Ambassadeur. Aujourd'hui
« du moins, nous ne vous demandons rien, parce
« que de deux choses l'une : où l'Entente sera vic-
« torieuse, et ce jour-là, vous serez obligés de nous
« donner bien plus que tout ce que nous pourrions
« vous demander maintenant ; ou elle sera vain-
« cue, et notre peuple aura vécu, nous n'aurons
« plus rien à demander pour lui ».

L'Ambassadeur accepta. Il rédigea presque sous mes yeux un télégramme à son Gouvernement. Il fut entendu que l'Arménie donnait tout, ne demandait rien ; que l'Entente acceptait tout et ne promettait rien (*Rives*) et ce fut sur ces bases (vous me permettrez de dire qu'il y a peu de diplomates qui ont eu, dans leur vie, l'occasion de signer un traité comme celui que je signai ce jour-là) ce fut sur ces bases que l'Arménie entra au service de l'Entente. Pourquoi ?

L'Arménie et le sultan

Parce que l'Arménie, depuis six siècles, avait essayé de tous les moyens de vivre avec les Turcs ; pendant six siècles, l'Arménie conquise n'avait demandé au conquérant turc que le respect de sa vie matérielle et de sa vie religieuse ; pendant six siècles, on avait vu toutes les communautés armé-

niennes accepter le pire des Gouvernements pour la masse, les pires des insultes pour tous les particuliers à une seule condition : c'est que l'on permit aux Arméniens de parler la langue des ancêtres et de pratiquer le culte des chrétiens.

Pendant six siècles, l'Arménie avait été, — et c'étaient les Turcs eux-mêmes qui en avaient donné cette définition — « la nation fidèle des Sultans » ; et plus les Sultans avaient été durs, moins l'Arménie avait pensé à se révolter, pourvu que deux choses fussent respectées par le Turc : le foyer de la famille, et l'Église de la nation.

Or, au bout de six siècles de ce régime, alors que l'Arménie fidèle avait entrepris de servir le Turc contre tous les voisins qui pouvaient l'attaquer, mais qui, en attaquant la Turquie, attaquaient aussi la nation arménienne ; alors que l'on avait vu de 1878 à 1895 les finances de la Turquie administrées par le plus sage et le plus honnête des Arméniens, en 1896, le jour où l'influence allemande devint prépondérante à Constantinople, ce même Abd-ul-Hamid que les Arméniens servaient depuis vingt années, ordonna le massacre. Et vous savez comment, de Constantinople à Ourfa et à Diarbékir, sur un parcours de mille cinq cents kilomètres à vol d'oiseau, on eut le massacre de un million et demi ou deux millions d'Arméniens.

Ce fut une première leçon. L'Arménie ne songea pas à trahir le Turc ; elle pensa que le Sultan était temporaire, mais que, derrière Abd-ul-Hamid, il y avait dans la nation turque, ces trésors d'honnêteté, de cordialité, de droiture que connais-

sent tous ceux qui ont fréquenté le paysan turc. Et quand l'Arménie désespéra de son Sultan, elle continua d'espérer dans son Turc. Elle rêva d'une période nouvelle où la nation ottomane, chrétiens et musulmans réunis, soulèverait le joug de l'autocratie et prendrait elle-même le gouvernement de ses destinées.

L'Arménie et les Jeunes-Turcs

De 1896 à 1908, pendant douze ans, la nation arménienne fut l'appui et l'espoir de la Jeune-Turquie. Quand, en 1908-1909, la Jeune-Turquie arriva au pouvoir, ce fut par le courage et le désintéressement arménien qu'elle s'empara de Constantinople. Mais quand la Jeune-Turquie fut maîtresse du pouvoir, l'Arménie constata que la trahison était la même sous l'Ancienne et sous la Jeune. Car le pacte jeune-turc avait été signé à Paris, au mois de décembre 1907, sous la dictée de deux hommes qui, depuis 1896, avaient livré pour l'Arménie des combats quotidiens : Pierre Quillard (*Applaudissements*) qui devrait être ici ce soir, et moi (*Applaudissements*). Et nous avions dicté au nom de l'Arménie le pacte de fédération ottoman à une seule condition : c'est que tous les peuples ottomans, y compris le peuple turc, fussent désormais traités comme des hommes et non comme un troupeau, et que l'on sortît du trône le Sultan Abd-ul-Hamid, sans pourtant le traiter comme il avait traité tant de millions de ses sujets.

Or, le lendemain de la révolution jeune-turque, ceux qui étaient nos alliés politiques dans l'Empire ottoman, ceux que nous avions servis, ceux

que nous considérons comme des révolutionnaires ou tout au moins comme des patriotes ottomans, ces Jeunes-Turcs trahissaient, et au lieu de renverser Abd-ul-Hamid, ils le maintenaient sur le trône. Cela n'empêcha pas les Arméniens de servir encore le Turc, et du mois de juillet à avril 1909, malgré tout ce qui put se passer, les Arméniens mirent leurs services à la disposition de la Jeune-Turquie.

Vous savez comment au mois d'avril 1909 les Arméniens furent récompensés.

Au moment où le Sultan Abd-ul-Hamid faisait son coup d'Etat contre les Jeunes-Turcs, les chassait de Constantinople et restaurait le pouvoir absolu, ce fut encore l'Arménie qui intervint et ce furent nos camarades Arméniens qui reprirent Constantinople et qui, dans Constantinople, reprirent le palais du Sultan sans verser une goutte de sang. (*Applaudissements.*)

On pouvait croire qu'après cette expérience, le Turc serait converti. La réponse, vous le savez, ce furent les massacres arméniens d'Adana en 1909. La Jeune Turquie reprenait tous les procédés de la Vieille, pour la même raison d'ailleurs ; c'est que l'influence allemande était redevenue prépondérante à Constantinople, et, de 1909 à 1914, pendant cinq années, le régime jeune-turc ne fut à l'égard des Arméniens que le renouveau de l'ancien régime turc.

L'Arménie dans la guerre

Comprenez-vous pourquoi, au mois d'août 1914, quand l'Europe entière se levait pour dire aux Allemands : « Halte-là, vous n'irez pas plus loin,

« nous avons besoin d'une paix démocratique et « vous ne pouvez vivre, vous, qu'avec une perpétuelle guerre féodale » ; comprenez-vous pourquoi les voix arméniennes s'élevèrent et vinrent dire à l'Entente : Nous sommes vos serviteurs jusqu'au bout ? (*Applaudissements.*)

Cette parole des Arméniens fut tenue : le jour où les Russes demandèrent aux Arméniens la fidélité, ils lui accordèrent autre chose encore, car on peut dire que, de 1914 à 1916, chaque fois que, sur un théâtre de la guerre européenne ou asiatique, on assista à une marche en avant des Russes, c'est qu'il y avait des cadres arméniens ou des bataillons arméniens qui maintenaient dans cette cohue tsariste un esprit de sacrifice et des habitudes de discipline. (*Applaudissements.*)

Sur les fronts d'Europe et d'Asie, pendant deux ans et demi, les Arméniens servirent l'Entente en servant le Tsar. Ils n'avaient aucune illusion sur le Tsar, ni même sur les Russes avec lesquels ils combattaient ; ils savaient qu'ils n'avaient pas à attendre de leurs compagnons d'armes une honnêteté, ni une ténacité, ni un patriotisme capables de vaincre, et pourtant ils marchèrent jusqu'au bout. Ce furent eux qui permirent au grand-duc Nicolas de pénétrer dans la Turquie d'Asie, de reprendre cette forteresse d'Erseroum que les Turcs tenaient depuis cinq siècles et de faire espérer un moment, en 1916, à l'Entente occidentale, cette solution orientale de la grande guerre qui ne nous est venue que par la campagne de Macédoine en 1918.

Oui, si dans l'armée du grand-duc Nicolas, tous

les éléments avaient été arméniens, la guerre aurait été terminée plus tôt ; mais dans cette armée il y avait d'abord l'élément tsariste, et il y avait ensuite l'élément russe. L'élément tsariste fut démoralisé par la Cour ; le grand-duc lui-même, qui peut-être avait une intelligence et une générosité de beaucoup supérieures à celles de son entourage et qui voyait dans la campagne d'Asie le vrai moyen d'obtenir la paix, le grand-duc fut arrêté sur la route de la libération par les ordres de Pétersbourg ; il ne put pas aller plus loin ; il perdit son temps et ses forces malgré lui.

Puis la révolution survint ; les troupes russes se débandèrent ; on vit l'artillerie russe détacher ses chevaux, abandonner ses canons, en quittant les provinces turques, et rentrer sur le territoire russe. Il ne resta plus que des régiments arméniens démunis de tout, sans munitions, sans artillerie, sans ravitaillement possible, pour occuper un front de 600 kilomètres et y tenir tout un hiver.

Combien de peuples au monde, ont fait une pareille besogne militaire, tout en faisant une autre besogne politique ?

L'Arménie se proclame en République

S'étant concertés au pays des ancêtres, au pied de ce Mont Amarat qui porte presque à son sommet leur sanctuaire national d'Etchmiadzine, et qui abrite leur patriarche national, leur pape arménien grégorien, le Catholicos, les Arméniens fondèrent à Erivan leur république démocratique.

On eut désormais un gouvernement arménien, ne vivant que par les subsides arméniens, régentant

un peuple uniquement arménien, sur la terre arménienne et n'ayant qu'une prétention : celle de se défendre contre ses voisins sans porter atteinte à personne.

De 1916 à 1918, alors que notre attention était accaparée par le théâtre occidental de la guerre, pendant deux ans, ce gouvernement national et cette armée nationale de l'Arménie régentèrent le pays et défendirent la frontière, seuls, sans armes, sans provisions, sans munitions, sans autre commandement que celui de leurs volontés. Piétinés par les Russes un jour, ravagés par les Turcs le lendemain, attaqués par les Tartares musulmans, trahis par les Grégoriens chrétiens, ces héros de la démocratie ont tenu, et vous avez encore à l'heure actuelle la République arménienne dont le drapeau flotte au Mont de l'Ararat, attendant la colombe de la paix et dont le Parlement siège à Erivan. (*Applaudissements.*)

Cette République arménienne et cette armée arménienne ont trouvé moyen d'immobiliser sur ce front de l'Asie-Mineure une armée turque qui n'a pas pu s'en aller secourir l'armée turque de Syrie et de Palestine. Si vous avez pris, à la Noël de 1917, à la grande Noël de l'affranchissement et de la liberté, la Jérusalem internationale qui doit être un jour la Jérusalem de tous les peuples, ne vous y trompez pas : c'est parce que les Turcs de Palestine et de Syrie, n'ont pas pu être secourus par les Turcs de l'Arménie et du Kurdistan. C'est la diversion arménienne qui a rendu possibles l'offensive anglaise et l'offensive française en Palestine. La victoire de Jérusalem est pour une bonne

moitié au moins une victoire arménienne. (*Applaudissements.*)

Mais cela n'a pas encore suffi au peuple fidèle, et comme l'Arménie était coupée du reste du monde par les Détroits que tenait la flotte turco-allemande ou par l'Asie-Mineure que tenaient les armées turques, les Arméniens du monde entier, mais d'abord les Arméniens d'Europe et les Arméniens d'Égypte, sont venus se mettre à votre service. Ils ont pris l'uniforme français ; vous les avez acceptés dans votre Légion d'Orient au même titre que vos légionnaires de la légion étrangère. Ce sont eux qui ont fait campagne à côté de vous pour poursuivre dans la Syrie du Nord la première victoire de la Palestine et de la Syrie propre ; c'est grâce à eux que, remontant tout le long de la côte, vos avant-gardes sont arrivées jusqu'aux passes du Taurus, et c'est encore cette légion arménienne qui tient aujourd'hui votre front cilicien contre les Turcs.

Le devoir de l'Entente

Il semblait que, dans ces conditions, vous aviez à l'égard de la nation arménienne peut-être une dette, à coup sûr un devoir, et il semblait que ce devoir et cette dette d'aujourd'hui étaient tout à fait conciliables avec vos traditions françaises, depuis quatre siècles au Levant.

Ces traditions, que l'on englobe, vous le savez, sous le nom de « protectorat » mais qu'il faut comprendre : traditions de devoir, traditions de droit, traditions d'intérêt au Levant, peuvent se

résumer en un seul terme : maintenir le Turc en vie, mais le maintenir aussi en paix, faire que ce peuple conquérant ayant établi son joug sur des chrétiens sujets ne soit pas aujourd'hui traité, par un juste retour des choses, comme il a traité ses sujets pendant quatre siècles ; faire la différence entre les excès du régime turc et les vertus du peuple turc, mais libérer une bonne fois toutes les nations sujettes pour en faire les amies et les alliées de leurs conquérants d'hier.

Voilà quel a été l'esprit continu de votre tradition française. Vous aviez en 1916 une occasion unique, vous troisième République, de continuer au Levant ce qu'avait fait ailleurs la première.

S'il est des titres de gloire qu'une nation ne doit pas oublier, c'est une tradition aussi généreuse et aussi humaine que celle-là. (*Applaudissements.*) Qu'avez-vous fait en 1916 ? Le fameux accord de 1916 !

Me permettez-vous d'en parler en toute liberté, et d'oublier un instant que j'appartiens à une assemblée toute différente peut-être, d'esprit et de recrutement, de l'assemblée qui, la semaine dernière, donnait à notre président du Conseil, s'en allant aux conférences de Londres, un mandat impératif ? La commission de la Chambre des députés ordonnait à M. Millerand de maintenir, d'exécuter les accords de 1916.

C'est sur ce mandat impératif que M. Millerand est parti. Il est arrivé à Londres le samedi ; il est des causes dont les effets sont soudains. Le change anglais, samedi soir, était à 45, 47 la livre, ce qui, vous le voyez, représente du 88 %. M. Mil-

lerand arrive, expose lundi, à midi, les exigences de vos députés au public anglais, et le lundi soir, le change est à 42, c'est-à-dire avec une baisse de trois francs par vingt-cinq francs, du 12 % en moins comme bénéfice.

Une politique qui a des effets tout à la fois aussi rapides et aussi profonds est évidemment une politique rationnelle. Qu'est-ce qu'étaient donc ces accords de 1916 ? Vous me permettrez d'entrer dans les détails, je vais vous ennuyer, tant pis pour vous, vous êtes venus, vous me subirez jusqu'au bout. (*Rires et applaudissements.*)

Les bases des accords de 1916

Ces accords de 1916 reposaient tout de même, comme toutes les combinaisons diplomatiques, sur une apparence, et même sur une réalité de justice.

L'Arménie est une province de l'Asie-Mineure, c'est-à-dire une partie, la partie la plus orientale, de cette grande péninsule qui s'étend entre l'Archipel à l'ouest, la mer Noire au nord et la mer de Chypre au sud. Cette grande péninsule se déroule pendant deux mille à deux mille cinq cents kilomètres de long sur mille à douze cents kilomètres de large ; c'est un beau morceau de carte. (*Rires.*) (*Le conférencier montre ici la grande carte d'Asie Mineure et fait sa démonstration jusqu'au bout sur cette carte même.*)

Cette péninsule n'est pas ce que vous pourriez croire : un morceau unique. Partez de l'Archipel, débarquez sur cette côte, allez devant vous, toujours devant vous : avant d'atteindre l'extrémité de la

péninsule, c'est-à-dire le royaume de Perse, vous traversez des provinces qui sont toutes ottomanes. Vous savez quelle est la valeur exacte de ce terme : *ottomans* veut dire simplement que tous ces pays ont été conquis, à un moment donné, par des Turcs que commandaient des fils d'Otman ou d'Osman. Donc, quand on vous parle de provinces ottomanes, le mot n'a aucune valeur, ni géographique, ni ethnique, ni nationale ; il signifie simplement que l'ensemble de ces territoires a été compris depuis des siècles sous la conquête des Turcs Osmanlis. Mais cette Anatolie ottomane, du point de vue géographique et ethnique, est divisée de la façon la plus nette du monde, tellement nette que la galette du Gymnase elle-même n'est pas coupée aussi franchement. (*Rires.*)

En partant de Smyrne, vous trouvez quelque chose comme un rez-de-chaussée maritime, un ensemble de vallées fluviales qui sont toutes tournées vers l'Archipel, au ras de la mer, admirablement fertiles, arrosées par des fleuves, faites de plaines et de vallées fraîches, entre des montagnes couvertes de forêts, quelque chose comme une plaine du Pô ou de Toulouse, qui se déroule sur deux cents kilomètres environ de profondeur.

Vous montez ensuite sur un plateau gigantesque ; ce plateau, long de cinq cents kilomètres et qui se déploie entre la mer de Chypre et la mer Noire sur une largeur de mille à douze cents kilomètres (calculez la superficie) a trois grandes villes : Angora, Konia et Brousse ; et trois ports : un sur la mer de Chypre, Adalia, un sur la mer de Marmara, Moudanua, un sur la mer Noire, Sam-

soun. Ce plateau est le 1^{er} étage de votre Anatolie ou Asie-Mineure. ,

Vous arrivez, tout au fond, à une contrée de hautes montagnes, de vallées fluviales profondes; imaginez, au décuple, au vingtuple, votre Dauphiné ou votre haute Provence ; c'est le pays que l'on peut appeler les Alpes de l'Asie-Mineure. Or, le long de l'archipel, la population est faite de Turcs mélangés de Grecs; au centre, elle est faite uniquement de Turcs, et à l'autre extrémité elle est faite de Kurdes et d'Arméniens.

Entre les Grecs et les Turcs, il n'y a aucune parenté ; les Turcs sont un peuple jaune, les Grecs sont un peuple blanc ; les Grecs sont de civilisation européenne et démocratique ; les Turcs sont restés de civilisation asiatique et militariste. De même entre les Turcs et leurs voisins Arméniens et Kurdes. Arméniens et Kurdes sont, comme les Grecs, des peuples indo-européens blancs, sans rien de commun avec les Turcs, ni pour la race, ni pour le tempérament, ni pour les aspirations. Mais Kurdes et Arméniens, sont séparés entre eux par la religion : les Arméniens sont restés fidèles au christianisme des ancêtres, christianisme tout spécial dans lequel le clergé n'a jamais eu aucune influence ; les Kurdes se sont ralliés à l'Islam des Turcs.

Les accords de 1916

Donc, en cette Anatolie, il y a trois étages géographiques et ethniques : un rez-de-chaussée grec, un premier étage turc, un second étage kurdo-arménien. Or, nos accords de 1916 avaient au

moins ce mérite de prendre franchement le parti de la géographie et de la race, et de dire : « Nous allons séparer de l'empire ottoman tout ce qui est provinces kurdo-arméniennes et nous en ferons un ou plusieurs Etats à part. Nous laisserons les provinces turques, pour en tirer plus tard un grand Etat turc, et nous donnerons à la nationalité grecque le domaine du *roz-de-chaussée*, la contrée autour de Smyrne. Voilà quelle était l'économie générale de l'accord de 1916.

Mais les Anglais, les Russes et les Français, détachant de l'empire ottoman les provinces kurdo-arméniennes, auraient dû, suivant la morale nouvelle, organiser dans ces provinces des autonomies ou des indépendances nationales ; ils voulurent en faire des zones d'influence. On appelle « zone d'influence », en politique, le pays préparé pour devenir une zone coloniale par les moyens d'une expédition militaire. C'est, je crois, la définition la plus expérimentale qu'on en puisse donner. Quand on vous parle d'une zone d'influence, MM. les électeurs français, mettez tout de suite la main dans votre poche, et comptez qu'il vous en coûtera et beaucoup ; regardez aussi votre contingent, et dites-vous : « La zone d'influence augmentera mon service militaire de plusieurs mois chaque année. »

En 1916 donc, on coupa les pays kurdo-arméniens en deux. On les avait séparés de la Turquie ; on en donna une moitié à la France, l'autre moitié à la Russie, et c'est ainsi que, par un trait de plume de vos diplomates, du jour au lendemain, vous, citoyens français, vous fûtes dotés de quelque chose que vous n'attendiez pas, car vous

ne vous étiez jamais douté que, pendant que vous vous battiez sous les murs de Verdun, pendant que vous repreniez le fort de Douaumont, pendant que vos fils se faisaient asphyxier dans les trous d'obus, il vous tombait sur la tête une zone d'influence de quatre cent vingt mille kilomètres carrés, c'est-à-dire les quatre cinquièmes de la France. Avouez que c'est un joli cadeau. Seulement, ce cadeau, il faut le prendre.

L'intervention de l'Italie

Sur la côte du sud, on débarque facilement, on a des ports, une région maritime : la Cilicie ; une autre région maritime : la Syrie ; ce sont des bandes de territoires accessibles par la mer. Mais votre zone d'influence monte à l'intérieur jusqu'à Siwar, jusqu'à Mossoul ; Siwar est à six cents kilomètres à vol d'oiseau de la mer, Mossoul est à cinq cents.

Quand on a un pays que l'on veut occuper, quand on a une zone d'influence dont on veut faire une colonie et que l'on doit aller à cinq cents kilomètres à l'intérieur (je prends le chiffre le plus restreint), quand on n'a aucun chemin de fer, aucune route pour assurer les étapes, vous vous doutez qu'il faut quelques troupes, et il faut ensuite quelques budgets, quelques mises de fonds, pour défendre, pour pacifier et mettre en valeur une pareille zone d'influence.

En 1916, nous ne pensions pas à tout cela, nous pensions à Verdun ; nous n'avions que sur le papier cette zone d'influence ; nous étions contents, du moins vos diplomates étaient contents.

Mais en 1917, quelqu'un entre au jeu qu'on n'avait pas attendu : l'Italie, et puisque vous aviez pris pour vous, Français, puisque vous aviez donné à vos alliés russes et à vos amis anglais des zones d'influence gigantesques, l'Italie demanda une zone d'influence aussi grande, et l'on coupa tranquillement l'Anatolie turque en deux.

Le principe philosophique de 1916 était encore discutable, défendable ; on enlevait au Turc ce qui ne lui appartenait pas. Le jour où les clauses franco-russes prenaient, pour se les partager, les Kurdes et les Arméniens, les Turcs n'avaient rien à prétendre, et je dois vous dire en toute franchise que, ni les Arméniens, ni les Kurdes ne s'en plaignirent. Je dois même vous faire ma confession : ce jour-là, j'eus la douleur profonde, amère, mais le devoir aussi de me séparer de certains de nos amis arméniens et de leur dire : « Je serai plus Arménien que vous ; je ne marcherai jamais avec un Gouvernement français qui veuille faire, non pas une Arménie, complète, intégrale, mais une zone d'influence française, quelle qu'elle soit ».

Ces accords de 1916, malgré tout, étaient un progrès. On arrachait les Kurdes et les Arméniens au joug turc ; on les mettait, il est vrai, sous l'exploitation française, mais cette exploitation laisse au moins vivre les gens ; c'était donc un grand progrès. J'avais peut-être tort de demander davantage ; les Arméniens et leurs représentants avaient peut-être raison de se contenter de ce qu'on leur offrait. Mais un Français a parfois le droit d'être plus Français et par suite, plus Arménien que les Arméniens eux-mêmes. (*Applaudissements.*)

En 1917, l'accord avec l'Italie changeait tout ; on taillait dans le Turc, on tranchait en deux les territoires turcs, on en laissait une moitié à qui voudrait la prendre, on donnait l'autre moitié aux Italiens. C'est alors qu'intervint le président Wilson.

Le douzième article du président Wilson

Tous ces accords de 1916 et 1917 avaient été secrets, ou du moins ils étaient tenus pour secrets par nos charmants polichinelles de la diplomatie. (*Rires.*) Le président Wilson les connaissait. Il imposa alors à l'Europe le douzième de ses quatorze articles, et vous savez quelle en était la teneur exacte : « Nous liquiderons l'empire otto-
« man, nous ne maintiendrons pas cet empire fon-
« dé par la conquête. Mais dans cet empire, nous
« rendrons à chaque nationalité le libre jeu de ses
« destins. Nous commencerons par le Turc. Nous
« lui donnerons toutes les contrées vraiment tur-
« ques, authentiquement turques ; nous n'avons
« contre le peuple turc aucun préjugé religieux ;
« nous n'avons contre lui aucune hostilité politi-
« que, nous n'avons même pas contre lui ce que
« peut-être nous aurions tout de même le droit
« d'avoir, nous n'avons aucune rancune morale.
« Ce peuple a été depuis 100 ans l'instrument de
« la plus abominable des tyrannies ; ce peuple qui
« a peut-être toutes les vertus privées, n'a aucune
« des vertus publiques ; sobre, docile, hospitalier,
« généreux, désintéressé, il se fait une telle idée
« du bien public que, quels que soient les com-
« mandements qu'il reçoit du pouvoir, il obéit tout

« aussitôt, et c'est par ces vertus mêmes qu'il est
« devenu, dans la main de ses chefs, l'instrument
« de la plus sanglante et de la plus abominable
« tyrannie que l'histoire ait jamais connue.

« Mais, de cette tyrannie, ce peuple a aussi
« été victime : même les Arméniens, n'ont pas plus
« souffert du régime turc que les Turcs eux-mê-
« mes. Ces vertueux paysans d'Anatolie ont dû
« fournir depuis cinquante ans au recrutement et
« aux massacres de tous leurs concitoyens otto-
« mans ; ils ont été décimés, *syphilisés*, découra-
« gés par le recrutement turc, exploités par les
« gens de Constantinople, ruinés par la finance
« internationale. Nous ne pouvons avoir pour eux
« que de la pitié ; nous devons les prendre avec
« leurs vertus privées, et bon gré mal gré, leur in-
« culquer le sentiment des devoirs publics. Mais
« nous n'avons pas la prétention ni le droit de
« les dépouiller. Nous voulons un grand sultanat
« turc, un état turc, mais dans les provinces tur-
« ques. (*Applaudissements.*) »

Et voici ce que disaient encore au président Wilson, tous ceux qui pouvaient lui servir de conseillers proches ou lointains :

« Nous savons que Constantinople a été une
« ville grecque et qu'elle reste encore, pour une
« moitié, une ville grecque ; mais nous savons
« aussi que, depuis cinq siècles, Constantinople
« est le siège du Khalife, du pape de l'Islam, et
« l'Islam, pendant cette guerre, nous a rendu trop
« de services, et nous attendons de l'Islam dans
« l'avenir trop de dévouement aux idées de géné-
« rosité mondiale pour que nous commettions con-

« tre lui un crime de lèse-religion. Nous ne vou-
« lons plus que Constantinople soit, entre les
« mains des Turcs, un instrument de chantage
« contre l'Europe, un arrêt pour la civilisation,
« une barrière contre la libre navigation des Dé-
« troits, encore moins un champ d'exploitation
« pour la finance ; mais nous voulons que Cons-
« tantinople reste le Saint-Siège de l'Islam, entre
« les mains de celui que l'Islam appelle le Vi-
« caire du Prophète, de ce Khalife que nous pou-
« vons appeler Pape pan-islamique. Nous n'avons
« pas de haine contre le Turc, mais, si nous ne
« voulons pas lui laisser le Saint-Siège de l'Is-
« lam, nous lui garantissons toutes les provinces
« turques, rien de plus ».

Ce fut l'idée qui dicta le douzième des quatorze articles : « Aux Turcs toutes les régions proprement turques de l'empire ottoman, mais aux autres nationalités, un avenir d'autonomie et d'indépendance, le tout sous le contrôle de la Société des Nations ».

Les droits et les devoirs français au Levant

Ce programme était conforme à la morale démocratique ; mais il était encore bien plus conforme à vos intérêts à vous, Français. Car il substituait à la fiction ottomane d'autrefois, une fiction internationale qui remplaçait le Sultan des Turcs par la Société des Nations.

Dans cette fiction, vous, Français, vous conserviez tous vos droits, tous vos privilèges, tous vos devoirs ottomans. On liquidait financièrement cet empire par le moyen de la Société des Nations,

et les quatre ou cinq milliards d'argent français placés par vous chez le Sultan, vous étaiés dûs, par la Société des Nations. C'était elle qui, à la place du Sultan, prenait la responsabilité de votre créance, elle qui, désormais, vous payait vos revenus ; de même pour toutes vos entreprises de travaux publics : chemins de fer, ports, quais et autres — vous avez certainement deux milliards placés de cette sorte — mais ces deux milliards vous étaiés garantis par une administration internationale.

Croyez-vous, vous autres actionnaires, qui que vous soyiez, qu'il ne vaut pas mieux avoir comme payeur la Société des Nations qu'un Turc, surtout qu'un Sultan de Constantinople, quand il est flanqué de toute la pègre levantine que vous pouvez connaître. Et votre privilège qui, celui-là, est bien plus beau, votre privilège qui fait que, depuis deux siècles, tout ce qui souffre et pense au Levant a cru que le premier instrument de libération et de bonheur était la pratique de votre langue, croyez-vous que pour la continuation de ce privilège, il était meilleure garantie qu'une administration internationale qui, par-dessus la langue des nationalités délivrées, par-dessus le grec à Smyrne, le turc à Konia, l'arménien à Erzeroum, le kurde à Diarbékir, l'arabe à Damas et à Bagdad, aurait été obligée de maintenir le français comme la seconde langue officielle de cet empire, comme la langue universelle de la civilisation démocratique? (*Applaudissements.*)

Et mieux encore, vous aviez un privilège qui, celui-là, dépasse ce que les peuples ont jamais

connu : vous aviez le privilège de prendre la parole quand, dans cet empire ottoman, un peuple était lésé dans ses droits essentiels. Après avoir été la fille aînée de l'Église, votre France était devenue dans tout cet empire, la fille aînée de la Révolution, la servante des Droits de l'Homme, et c'est pour cela que la *Ligue des Droits de l'Homme* prend aujourd'hui la parole devant vous. Vous aviez le droit, de Constantinople à Bassora, d'intervenir chaque fois qu'un chrétien, un juif, un musulman, un turc, un conquérant ou un soumis, étaient lésés, et, consolateurs de la souffrance, vous soulagiez les misères, vous accomplissiez les sept œuvres de la charité.

Sous le patronage de la Société des Nations, c'est vous qui auriez eu le droit désormais de vous présenter à l'Humanité souffrante. Aviez-vous jamais rêvé un pareil destin, et croyez-vous que, si nous avons pu faire ainsi la liquidation ottomane, nous n'aurions pas défendu dans leur intégrité ce que j'appelais tout à l'heure les droits, les devoirs et les intérêts de la nation française au Levant ? (*Applaudissements.*)

La politique d'affaires au Levant

Mais en 1916-1917, Messieurs, vous faisiez la guerre, et d'autres faisaient des affaires. Je ne dis pas que la guerre et les affaires sont complètement séparables, mais je crois que les affaires ne sont pas toujours conciliables avec l'honneur national. Je crois surtout que le jour où vous aviez pris envers le président Wilson l'engagement formel de respecter le douzième de ses articles, de

faire une Turquie turque, et de faire, dans le reste de l'empire ottoman, des nations autonomes ou indépendantes sous le contrôle de la Société des Nations, vous n'aviez plus le droit de faire la politique que vous faites en ce moment.

Cette politique a été formulée naguère ; ce n'est pas par hasard que, dans les journaux officieux, nommons-les, dans le *Temps* de vendredi et de mercredi derniers, on vous a répété à deux reprises, cette formule toute nouvelle de la politique française au Levant : « Nous voulons une Turquie viable, composée des parties proprement turques de l'empire et (*notes bien*), des populations que la communauté de croyances ou d'intérêts engage à vivre en société avec les Turcs ». Cette petite phrase n'a l'air de rien, mais vous voyez le procédé. Avec des Turcs, faire un État turc ; pour des intérêts financiers, comme on disait, déclarer que la communauté d'intérêts ou les nécessités de la vie obligent tels et tels sujets à vivre avec les Turcs. Tu seras Turc, quoi que tu veuilles, et la politique d'aujourd'hui complète la politique des accords de 1916, mais en l'aggravant.

La politique de 1916 donnait aux Turcs ce qui leur revenait, prenait les Kurdes et les Arméniens et les mettait simplement sous la tutelle de la France, et peut-être sous l'exploitation de ses financiers (ce qui vaut encore mieux que le couteau turc), mais la politique de 1920 rend aux Turcs les communautés arméniennes.

On déclare que pour que la Turquie soit viable, il faut que la Turquie ait des Arméniens à exterminer, des Kurdes à pourchasser, des provinces à exploiter ; on ne s'aperçoit pas que cette

politique nouvelle est non seulement une immoralité, mais encore une maladresse ; c'est le meilleur moyen de faire faillite à tous nos engagements au Levant, et le meilleur moyen de compromettre tous nos intérêts et nos droits ; mais c'est le meilleur moyen aussi de faire mourir le Turc.

Pour le peuple turc

Ce peuple turc a été capable, pendant deux siècles, du plus grand effort militaire dont le monde ait jamais été témoin. Ces sept ou huit millions de paysans ont été capables, pendant deux cents ans, de constituer et de défendre un empire militaire comme le monde oriental n'en avait pas connu depuis les Romains. Encore les Romains avaient-ils trouvé le moyen de prendre la langue, la littérature, les arts, le Droit surtout, comme appuis de leurs armes ; les Turcs, eux, ne comptaient que sur leurs armes, et ils étaient seuls à recruter cette armée. Pendant deux siècles, il fallut que le pays turc fournit au recrutement annuel, pour les expéditions du dehors, pour les répressions au dedans. Depuis un siècle, il n'a survécu que par la grâce des Puissances.

Je suis convaincu qu'avec des soins méthodiques, un régime fortifiant, on serait arrivé à rendre quelque santé à celui que tout le monde appelait « l'homme malade ». Aujourd'hui, si vous voulez sauver le Turc, traitez-le — pardonnez-moi la comparaison — comme l'autruche dans le sud de votre Tunisie.

Quand vous avez conquis l'Algérie, les officiers

ont fait la chasse à l'autruche et l'ont exterminée.

Aujourd'hui, vous êtes obligés de faire des enclos confortables, d'y mettre des autruches et de les surveiller, de les nourrir à la petite cuillère, à la bouchée, afin que chaque année, elles veuillent bien vous faire un œuf (*Rires*) et que, de cet œuf, vous ayez une nouvelle autruche.

Si vous ne traitez pas les Turcs de la même façon, si vous ne prenez pas soigneusement ce Turc, ce peuple vénérable, si vous ne l'enfermez pas dans une réserve que vous protégerez contre la convoitise et les attaques de ses voisins, vous n'aurez plus de Turcs dans 30 ans, et ce sera grand dommage pour l'Humanité, qui a besoin de toutes ses vertus, comme pour vos intérêts français au Levant qui ne seront jamais si bien servis que par les Turcs !

Pas d'expédition militaire au Levant

Suis-je arrivé à vous donner une idée approximative du problème ? Ce ne sont pas les considérations sentimentales, ni les racontars historiques, ni le respect pour les traditions surannées, ni les préjugés religieux ou politiques qui m'ont fait vous parler ainsi ; c'est le souci de vos intérêts à vous, Français, et de vos intérêts les plus matériels, liés à vos devoirs les plus moraux.

Vous n'avez qu'une façon d'être honnêtes : c'est de servir votre tradition ; mais vous n'avez qu'une façon de servir votre tradition, c'est de la comprendre, et pour que la politique française au Levant, telle que l'ont comprise tous les hommes

d'Etat français, de François I^{er} à Ponrarie, en passant par Louis XV, le Directoire, l'Empire, la République, soit continuée, il est une formule essentielle décisive : pas d'expédition militaire au Levant. Or, vous avez en Syrie et en Cilicie, une armée de 35.000 hommes. Cette armée de 35.000 hommes sur un territoire grand comme les trois-quarts de votre France est incapable d'appliquer les méthodes qui ont prédominé dans notre œuvre française depuis vingt ans. Les Anglais ont bien voulu nous rendre cette justice que, depuis vingt ans, nous avons découvert et pratiqué dans notre politique coloniale une formule nouvelle : montrer l'autorité pour ne pas user de la force. Quand on veut user de la force, il suffit de peu de monde ; quand on veut montrer de l'autorité, il en faut beaucoup. La force peut se livrer à quelques exploits locaux ; l'autorité doit se vouer à des tâches générales et se montrer partout.

Avec trente-cinq mille hommes, vous êtes si peu capables de tenir ce que vous avez voulu prendre là-bas, que les Arméniens massacrés par Abd-ul-Hamid en 1897, massacrés par les Jeunes-Turcs en 1909, sont aujourd'hui massacrés dans la zone dont vous êtes responsables. (*Applaudissements.*)

Car c'est dans la zone dont vous êtes responsables, c'est sous votre drapeau français que les Arméniens enrôlés dans l'armée française, portant votre matricule et votre uniforme, voient massacrer leurs familles aujourd'hui. Mais quand les dépêches anglaises viennent vous dire : « Il y a eu sept mille Arméniens massacrés à Orfa et à Marache » vous savez ce que vous répètent les journaux officieux : « Le Gouvernement n'a pas

encore eu confirmation de ces nouvelles. (*Applaudissements.*) Ces démentis vous rajeunissent, comme moi, d'un bon quart de siècle.

Pour la vraie politique française

Quand le Sultan assommait les Arméniens dans les rues de Stamboul, quand l'Asie-Mineure tout entière était transformée en un champ de massacres, les mêmes officieux disaient : « Le Gouvernement français n'a pas encore reçu la confirmation officielle de ces nouvelles ». Il y a une différence pourtant, Messieurs : nous n'étions pas alors responsables de l'ordre à Constantinople, et l'on nous disait que nous ne pouvions pas intervenir dans l'Asie-Mineure. Nous sommes en Cilicie, à Marache, à Orfa, et l'on massacre les Arméniens sous notre drapeau !

Et pour témoins de cette politique, nous avons là-bas trente-cinq mille hommes, le cinquième de votre contingent : il faudra donc que le service militaire de la métropole soit augmenté de la durée de un cinquième, deux mois et demi pour le service d'un an, cinq mois pour le service de deux ans.

Si la chose vous plaît ainsi, « Partons pour la Syrie » ; c'est la jolie chanson que nous connaissons tous. Comptez seulement qu'à l'heure actuelle, les dépenses syriennes dépassent un million cinq cent mille francs par jour, ce qui fait au bout du mois, quarante-cinq millions, lesquels multipliés par douze mois donnent six cents millions ; et dans ces six cents millions ne sont com-

prises que les sommes dépensées là-bas ; vous avez en outre le fret, les armements, les munitions, le ravitaillement. Le fret ! nous regorgeons de blé, de charbon ! nous pouvons envoyer des bateaux se promener dans le fond de la Méditerranée. (*Rires.*) L'argent ! nous en prêtons à tout le monde ! Le change chez nous baisse tous les jours ; si les choses continuent, il n'est pas douteux que les Anglais et les Américains viendront faire des emprunts sur la place de Paris ! Croyez-vous que, quand, tout à l'heure, le Bureau viendra réclamer, l'engagement, la promesse, de respecter le douzième des quatorze articles, est-ce qu'il y aura un patriote français dans cette salle qui pourra répondre : « Non » ? (*Applaudissements.*)



DISCOURS
DE
M. PAUL PAINLEVÉ
Député

Mesdames et Citoyens,

Lorsque nous lisons aujourd'hui quinze mois, seize mois après l'armistice, dans des journaux qui citent les faits comme s'il s'agissait de quelque vulgaire fait-divers, que là-bas en Arménie, en Cilicie, des massacres ont recommencé, que dix mille hommes, femmes, enfants, ont succombé et que cela s'est passé tout récemment après la victoire des Alliés, il semble que ce soit un mauvais rêve, un cauchemar dont on va se réveiller.

Reportons-nous en effet, Citoyens, aux jours de 1915 et 1916, rappelons-nous les indignations que, dans tous les peuples d'Occident suscitaient les récits, hélas circonstanciés, de massacres systématiques organisés par l'Allemagne pour faire la place nette à ses colons tout le long du Bagdad.

Je me rappelle notamment un certain soir de 1916. C'était à Rouen : on avait organisé une cérémonie en l'honneur de la Belgique, notamment au profit des Belges réfugiés dans cette ville. Dans un grand hall, trois à quatre mille gars flamands se pressaient avec leurs femmes, leurs enfants ; des réfugiés, des

déracinés, qui n'avaient plus de pain, de gîte, et à cette population qui avait vu bien des horreurs, qui avait connu autour de Gand, de toutes leurs belles villes, les massacres et les gestes odieux de l'ennemi, j'évoquais quelques détails de ces massacres autrement effroyables qui alors ensanglantèrent les environs d'Erzeroum et accompagnaient l'exode sinistre de 2 millions d'Arméniens arrachés à leur foyer et traînés vers le désert de la Mésopotamie. Je disais à ces hommes que tant d'épreuves attendaient encore : Serait-il possible que la race qui a fait cela fût triomphante ? Voudriez-vous qu'elle fût victorieuse et qu'elle meurtrisse, sous ses talons de fer, tous les autres peuples ?

J'évoquais aussi devant eux le symbole d'un de nos grands poètes, symbole où il a évoqué un de ces travailleurs, au pied des Pyramides, accumulant, sous le soleil de plomb, pour les durs Pharaons, les pierres du tombeau immense, et ces vers sublimes où le poète arménien décrit la victime ployant sous la charge trop lourde comme un arbre cassé, jetant un cri qui monte vers les espaces vides, appelant en vain un Dieu et un vengeur.

Je leur disais : « Voudriez-vous que le cri de nos victimes et de leurs victimes là-bas monte en vain vers un ciel vide, cherchant un Dieu sourd ? Non, nous serons nous-mêmes nos justiciers et nos vengeurs. » Et cette foule oubliant ses inquiétudes et ces braves oubliant la recherche pénible du pain, amis, mais pourtant étrangers, loin du foyer, criaient avec moi : « Oui, nous les vengerons. »

Citoyens, la Victoire est venue. La victoire est venue plus grandiose, plus merveilleuse que les plus optimistes n'osaient l'espérer. La race, le peuple orgueilleux, le gouvernement de rapine qui avait systématiquement, avec un plan diabolique, organisé la disparition de la race arménienne est chassé et est maintenant réduit à connaître le poids de ce qui devrait être la Justice. Et pourtant, aujourd'hui encore, ces massacres se renouvellent, et il semble que nous ayons lutté et que nous ayons vaincu en vain.

Citoyens, comment cela s'est-il fait? Comment se fait-il qu'après tant d'efforts et tant d'héroïsme, cette question d'Arménie ne soit pas encore résolue suivant la Justice? Comment se fait-il qu'aujourd'hui nous soyons réunis encore pour protester contre le sang versé qui ne semble pas encore près de cesser de couler?

Eh bien, Citoyens, je sais bien que les hommes d'Etat invoqueront les circonstances atténuantes, les difficultés mêmes du problème; ils invoqueront l'enchevêtrement presque inextricable des populations longtemps ennemies, des populations, des races et des religions différentes entre lesquelles les haines séculaires se sont lentement accumulées; ils invoqueront leur turbulence, l'impossibilité matérielle d'établir la paix entre des voisins qui ne peuvent se supporter, et sans doute le problème n'est pas sans difficultés. Mais il y a une autre raison sur laquelle ils gardent le silence et qui domine pourtant celles-là: c'est qu'en réalité, tant que la guerre a duré, les sentiments généreux des peuples, leurs aspirations vers la justice, leurs désirs que ces hor-

reurs ne se renouvelassent plus jamais, ont soutenu le courage des combattants et donné la Victoire. Mais dès que la Victoire est venue d'autres influences ont repris immédiatement le dessus.

Ce ne sont plus les peuples, ce ne sont plus les combattants qui ont parlé, ce sont quelques hommes d'Etat pleins des ambitions traditionalistes, enfermés dans des chambres closes d'où rien ne venait du dehors, qui ne laissaient rien sortir vers le dehors, et alors tout le vieil égoïsme des aspirations nationalistes, dans le sens le plus étroit du terme, a repris le dessus, a parlé haut, et on a essayé d'établir en Orient, comme hélas dans d'autres endroits du monde, une paix, un ordre nouveau, non pas inspirés par le désir de rendre la vie heureuse et paisible aux populations intéressées, mais par le désir de s'emparer là-bas des richesses du sol, de se les partager.

En un mot, les grands mercantis, les trafiquants qui s'imaginent que l'ampleur de leur rapine leur donne je ne sais quelle gloire et je ne sais quel titre, tous ceux-là se sont mis à parler, et parce qu'ils ont été écoutés, nous sommes en présence aujourd'hui de je ne sais quelles querelles misérables où l'on se dispute, aujourd'hui encore, des populations comme si elles étaient des troupeaux. Et, au lieu que les Alliés obéissent uniquement à la Justice, que les grands peuples d'Occident puissent se tourner vers ces peuples nouveaux, auxquels la Liberté serait rendue et leur dire : « Au nom de la Justice à laquelle nous avons obéi, nous voulons que vous soyez justes, vous aussi » ; on est simplement en présence des vieilles querelles d'autrefois. Et le

conseil qui peut-être pourrait pacifier n'est pas écouté, parce qu'il n'est pas digne d'être écouté.

Citoyens, il ne faut pas que cela dure, il faut regarder la vérité sévère en face, avec la ferme résolution de mettre fin à ces horreurs.

Certes, un pays tel que la France ne peut pas dans ces pays lointains faire avec ses hommes un effort immense après toutes les pertes qu'il a dû supporter, mais il peut pourtant, d'accord avec ses Alliés, si vraiment c'est le souci du bonheur de ces populations qui les anime, organiser une défense légitime des populations meurtries par des siècles de massacres.

Aujourd'hui, que nous demandent les peuples de Cilicie, d'Erivan, d'Erzeroum ? Ils demandent qu'on leur donne des armes, des munitions, des chefs, des cadres ? Est-ce que vraiment c'est trop demander aux peuples d'Occident qui ont la charge morale de ces nations martyres ? Est-ce trop leur demander que de faire cet effort, ou bien se décideront-elles à le tenter lorsque les massacreurs seront venus au bout de leur sinistre besogne ? (*Applaudissements*).

Ah ! je sais bien, Citoyens, il y a toujours des raisons excellentes pour retarder l'heure de l'action. On dit : « Mais ces populations arméniennes, elles ont depuis tant de siècles subi le poids de l'oppresseur, elles ont une si cruelle habitude d'être sans armes, soumises aux armes des massacreurs, que ce ne sont pas des populations suffisamment guerrières pour qu'on puisse avoir foi en elles pour se défendre et pour résister ». Eh bien, Citoyens, il faut lutter contre cette superstition et contre ce

mensonge ; il faut se rappeler les efforts héroïques que les Arméniens martyrs ont tentés dans ces dernières années, soit dans les armées alliées, soit dans les armées françaises, soit là-bas, sur les bords de la Méditerranée, au pied du Liban, ou bien dans cette République qui se défend péniblement contre des forces dix fois supérieures.

L'Arménien armé, c'est un chevalier dans toute son histoire, non seulement au temps où l'Arménie était comme une sorte de province alliée des croisés français, mais tout récemment encore. Dès que la possibilité de se défendre a été donnée à un groupe d'Arméniens, il a accompli des prodiges !

Ne cherchons pas derrière de mauvais prétextes une raison de ne pas agir. Si nous donnons aux populations qui les réclament des armes, des munitions, des cadres, nous les aurons protégées contre les assassins qui les guettent de telle façon que, suivant toute vraisemblance, ils renonceront d'eux-mêmes à leurs mauvais desseins. Par conséquent, c'est le devoir le plus pressant, et si les nations alliées n'accomplissaient pas ce devoir, elles mériteraient pour bien des années la malédiction des populations qu'elles auraient abandonnées.

Citoyens, ce ne sont pas seulement les morts d'Arménie qui, élevant leurs plaintes, réclament vengeance et protection pour les survivants, ce sont nos morts aussi à nous, ce sont les 1.500.000 jeunes Français tombés pour le plus noble idéal et qui élèvent eux aussi leurs plaintes et qui réclament pour que l'Idéal auquel ils se sont sacrifiés triomphe sur toute la surface de la terre, comme il a triomphé sur les champs de bataille. (*Applaudissements*).

DISCOURS
DE
M^{me} SÉVERINE

Citoyennes, Citoyens,

Il me faut remonter bien en arrière pour voir à quel moment l'Arménie a vraiment commencé de passionner les esprits libres. Hélas, cela fait un quart de siècle que nous luttons pour elle sans avoir presque rien obtenu, et pour ma part, cela a commencé d'une façon singulière.

Un jour, chez moi, on vint me prévenir de cette façon pittoresque (je n'ai pas besoin de vous dire qu'à ce moment-là, j'étais aussi subversive qu'aujourd'hui) « Madame, il y a au salon un curé qui vous demande. » J'allais; ce n'était pas un curé, on s'était trompé; c'était un homme qui a laissé un grand nom dans l'histoire de l'Arménie : c'était le Père Charmetant, grand protecteur de l'Arménie et qui, simplement, malgré cette réputation subversive, était venu me trouver parce qu'il pensait que tout de même on pouvait s'entendre sur ce point d'humanité, de pitié et de tendresse.

Je me rendis auprès de lui, je le trouvai en tête à tête avec un buste de la République de Courbet; il me sembla qu'ils se considéraient tous les deux sans hostilité. C'était en effet un esprit supérieur, un cœur admirable. Il entreprit de m'apprendre

l'Arménie que je considérais jusqu'alors un peu comme une expression géographique, il me dit ce qu'était ce peuple, il me fit connaître son cœur, son âme fervente, ce pays où tous les hommes sont braves devant la mort, pacifiques, industriels, où les femmes sont belles et fidèles, où règne une admirable poésie ; et après lui voici que survint un poète, M. Tchobanian, qui monta aussi les étages et qui m'apprit l'Arménie, mais alors l'Arménie artiste, l'Arménie des poètes, de ces tapis où l'humble laine semble prendre l'âme de la soie tant elle miroite, chatoie, se mêle en un travail admirable, l'Arménie ciselée de bijoux, de choses fines, cette Arménie artiste entre tous les peuples et qui, peut-être, a survécu justement parce qu'elle a donné en plus de sa bravoure et en plus de son martyre un admirable exemple au monde, en ce qu'elle a montré que la force, que la violence ne sont rien à côté de la pensée qui persiste, de la volonté qui s'obstine. (*Applaudissements.*)

Tamerlan lui-même qui a fait massacrer la fleur de son enfance, Tamerlan y a usé ses hordes et sa puissance. Le Turc a massacré, le Turc a passé là. Il a massacré les femmes, les enfants, les vieillards : rien n'y a fait : les femmes de Sassoun se sont jetées au gouffre avec leurs enfants pour ne pas tomber au pouvoir des Turcs.

La pensée des Arméniens demeurait vivace, intacte, constante ; ils ont continué d'être les Arméniens et il en a été d'eux comme de ces fleurs que l'on voit à l'origine de toutes les religions, de ces groupes de proscrits, de persécutés, de condamnés qui, soit dans les cirques où étaient les pre-

miers chrétiens, soit devant les arquebusades, se tenaient tout droits, et tant qu'il en restait une voix, cette voix disait le cantique, le psaume, le chant de la Liberté.

La population a eu beau être décimée, elle a maintenu quand même son haut idéal, et c'est pour cela que ceux qui se sont voués au service de l'Arménie il y a 25 ans ont persévéré toujours parce que l'Arménie est belle et parce qu'elle établit, je le répète, cette domination et cette supériorité de la pensée sur tout ce qui est barbarie et violence.

Mais alors la lutte commença. Vous qui ouvrez votre journal le matin, qui le lisez, qui vous étonnez quelquefois que l'écrivain ne parle pas de ceci ou de cela qui vous tient au cœur, vous qui dites : « On néglige telle question », ah, vous ne savez pas ce qu'est la cuisine de la presse, ce qu'elle est devenue, ce qu'elle a toujours été, car s'il y a eu la censure pendant la guerre, il y a eu toujours, avant, la coalition des intérêts. Nous étions quinze à défendre l'Arménie à ce moment-là ; ceux qui avaient des journaux à eux pouvaient y arriver encore, mais les Turcs s'arrangeaient bien pour qu'on ne pût pas parler de l'Arménie. Nous essayions à droite, à gauche, on faisait ce qu'on pouvait, on luttait de toutes ses forces, mais on ne pouvait pas également parler de la Pologne à cause de la Russie dans ce temps-là, on ne pouvait pas parler de l'Irlande à cause de l'Angleterre, des Indes à cause de l'Angleterre. On ne peut parler des crimes que commettent les peuples que lorsqu'il se trouve que ces peuples sont en antagonisme avec le nôtre.

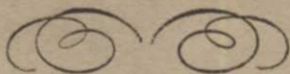
Voilà pourquoi les écrivains (je ne le dis pas personnellement dans la circonstance) qui n'ont pas changé, qui ne se sont pas modifiés, qui s'en iront dans la tombe avec leurs convictions intactes, eh bien, ont eu quelquefois un peu de mérite à lutter contre tous ces intérêts qui se dressent toujours entre la Justice et la Liberté. Oui, nous subissons ces dominations dégradantes, et j'admire ceux qui peuvent exercer ce métier comme un métier et qui ne sentent pas tout ce qu'il doit contenir d'apostolat et de résolution de faire le bien malgré ceux-là même qui devraient nous y encourager et nous aider.

Depuis, il y a eu un autre déluge : nous avons eu un déluge de sang et un déluge sans arche : la guerre. Mais la guerre, rappelez-vous ce que l'on a dit aux hommes, de quelle façon on les a fait marcher : « C'est la dernière guerre, plus jamais de guerre, vous allez vous battre pour que vos enfants ne se battent plus » ; on a dit aussi : « C'est la guerre de la Justice et du Droit ; c'est la guerre pour que les peuples aient désormais la liberté de disposer d'eux-mêmes. »

La liberté ! est-ce que vous ne sentez pas la part de rhétorique qu'il y a dans ces terribles mots ? Nous voici réunis tous ici, pourquoi ? Pour défendre l'Arménie et qu'elle ait le droit de disposer d'elle-même. Alors, ces cinq ans de luttes, ces morts par millions dans toutes les nations, tout cet horrible cauchemar, alors, à quoi a-t-il servi ? sauf à la réparation d'une grande injustice, sauf à la rentrée de provinces évidemment arrachées par la violence ; alors, tous ces peuples qui espéraient, qui attendaient ?

Voyez quelle est la situation. On dit : « La Société des Nations ». Oui, la Société des Nations, ah ! comme je la voudrais ! mais aujourd'hui, je le dis à mon compte personnel, j'avoue compter encore davantage sur la Société des Peuples ; quand ils auront bien la notion de tout ce qui se passe, quand ils verront enfin clair, quand ils iront au fond des choses, quand ils creuseront les questions plus avant, quand ils songeront à tout ce que représentent certains noms de par le monde, quand ils considéreront certaines fortunes et certains profits, je me demande s'ils ne comprendront pas qu'ils détiennent en eux toute la force, et qu'il ne dépend que d'eux d'abolir tous les massacres, y compris celui de l'Arménie ? (*Applaudissements.*)

Je compte sur une Justice inscrite, sur une conscience populaire accrue ; j'espère en des choses qui ne pourront pas faire autrement que d'arriver et qui feront que toute la guerre, ses réserves, ses munitions, ses intrigues, ses profits, ses ambitions, ses crimes, tous les crimes disparaîtront enfin dans une Justice et que toutes les nations seront libérées par elles-mêmes, par leurs voisins, par le sentiment de ce que l'homme peut quand il veut. Je compte que cette Justice arrivera et je compte aussi que rien au monde ne pourra l'entraver. (*Applaudissements prolongés.*)



ORDRE DU JOUR

Les 1.500 citoyens français et alliés réunis le 26 février, au Palais de la Mutualité, sur l'invitation de la *Ligue des Droits de l'Homme*, après avoir entendu la lecture des lettres de MM. Léopold Favre, Lord Gladstone, M. Meda, Lord Robert Cecyl, MM. Aneurin Williams, Lord Bryce, Gérard, Denys Cochin, Mgr Baudrillard, Miss Robinson, MM. Destrées, Luigi Luzzatti, Cardinal Mercier, MM. Vandervelde, Alfredo Galletti, Benjamin Vallotton, et les discours de MM. Ferdinand Buisson, député, président de la *Ligue des Droits de l'Homme*; Victor Bérard, sénateur; Paul Painlevé, député, Mme Séverine,

Rendent hommage à l'héroïsme tenace de la nation arménienne dans sa lutte pour sa liberté,

Et, confiants dans les principes de droit pour lesquels l'Entente a combattu, demandent que le sort de l'Arménie, débarrassée enfin du joug ottoman, soit décidé par la volonté dès maintenant exprimée du peuple arménien lui-même,

Expriment leur profonde douleur devant les massacres qui, aujourd'hui encore, ensanglantent la petite Arménie et comptent que les puissances alliées voudront, par des mesures énergiques, en arrêter l'horreur.

L'ordre du jour est adopté par acclamations à l'unanimité.



IMPRIMERIE CENTRALE de la BOURSE

117, Rue Réaumur, 117

PARIS

ABONNEZ-VOUS

AUX

CAHIERS

DES DROITS DE L'HOMME

Revue bi-mensuelle de Combat et d'Idées

d'Idées pour le Combat

de Combat par les Idées

EDITÉE PAR LA LIGUE DES DROITS DE L'HOMME
10, rue de l'Université, PARIS, VII^e (Tél. : Fleurus 02-92).

~~~~~  
**Nos Ennemis ?**

LE MENSONGE ET L'INJUSTICE



**Notre Programme ?**

DROITS DE L'HOMME

DROITS DU CITOYEN

DROITS DES PEUPLES



**Abonnements : France et Colonies 20 fr. par an, Etranger 25 fr.**

**Pour les Membres de la Ligue : 15 fr.**



# BROCHURES EN VENTE AU SIÈGE DE LA LIGUE

Paris, 10, rue de l'Université (7<sup>e</sup> arr.).

(Extrait du catalogue)

## DROIT DES PEUPLES

|                                                                                                                                                                                        |      |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------|
| <i>Le principe des Nationalités : ses applications</i> , par GABRIEL SÉAILLES (1918).....                                                                                              | 0 50 |
| <i>La question indigène en Algérie. L'internement des indigènes, son illégalité</i> par GILBERT MASSONIE....                                                                           | 0 15 |
| <i>La réforme de l'indigénat en Algérie</i> (Congrès de Paris 1913).....                                                                                                               | 0 20 |
| <i>La réforme de l'administration des indigènes en Algérie</i> , par CHARLES MICHEL (1913).....                                                                                        | 0 50 |
| <i>Les droits politiques des indigènes en Algérie</i> , par MARIUS MOUTET, JEAN MÉLIA, DIAGNE (1917).....                                                                              | 0 50 |
| <i>Le Statut Indigène</i> (Rapport fait par la section Oranaise de la Ligue). Préface de M. GABRIEL SÉAILLES (1919).....                                                               | 0 50 |
| <i>L'arbitraire en Tunisie</i> , par GOUDCHAUX BRUNSCHVIG (1911).....                                                                                                                  | 0 25 |
| <i>Interpellation de Francis de Pressensé à la Chambre des députés sur l'Indo-Chine</i> (1909).....                                                                                    | 0 25 |
| <i>L'Alsace-Lorraine : Histoire d'une Annexion</i> , par GABRIEL SÉAILLES (1915).....                                                                                                  | 0 50 |
| <i>La Pologne</i> , par GABRIEL SÉAILLES (1916).....                                                                                                                                   | 0 50 |
| <i>Les déportations de Belges et de Français en Allemagne</i> . (Conférence de M. GEORGES LORAND à la section de Thouars (Deux-Sèvres), 6 juillet 1917)..                              | 0 50 |
| <i>Contre les déportations en Allemagne</i> , par MAURICE MAETREBLINCK, EMILE VANDERVELDE, GEORGES LORAND, GEORGES HUBIN, PAUL PAINLEVÉ, LÉON BOURGEOIS, FERDINAND BUISSON (1917)..... | 0 50 |
| <i>Les Juifs de Roumanie</i> , par X. (1917).....                                                                                                                                      | 0 50 |
| <i>Le Problème des Juifs de Roumanie</i> (1917).....                                                                                                                                   | 0 50 |
| <i>Pour le Peuple Égyptien</i> , par GABRIEL SÉAILLES, A. AULARD, VICTOR-MARGUERITE, WACYF BCUTROS, GHALI (1920).....                                                                  | 0 50 |
| <i>La paix menacée en Extrême-Orient</i> (Chantoung-Corée) par M. FELICIEEN CHALLAYE.....                                                                                              | 0 50 |
| <i>L'Albanie et la Paix de l'Europe</i> , p' D'ESTOURNELLES DE CONSTANT et Émile KAHN (1920).....                                                                                      | 2 »  |

Aux sections de la *Ligue des Droits de l'Homme* et à toutes les associations républicaines et démocratiques, la *Ligue* consent une remise de 30 0/0 sur les commandes d'au moins cinquante exemplaires de ses brochures. (Demander au siège de la *Ligue* le catalogue complet).